

COMPETITIONS – MODE D'EMPLOI

Participer à une compétition régionale ou nationale nécessite un peu d'organisation :

Date, lieu et horaire : noter toutes les informations utiles au déplacement (les informations sont disponibles sur internet, affichées au club, et les feuilles de route sont à votre disposition).

CALENDRIER DES COMPETITIONS HAUTS-DE-FRANCE

Informations – Feuilles de route sur :

<http://www.escrime-hdf.fr/competitions-du-circuit-regional/>

<http://escrime-mouvoux.fr/competitions-a-venir/>

CALENDRIER NATIONAL DES COMPETITIONS

Informations – Feuilles de route sur :

<https://www.ffescrime.fr/calendrier/>

<http://escrime-mouvoux.fr/competitions-a-venir/>

Organiser son déplacement (en prévenant ses parents) longtemps à l'avance. S'il n'est pas possible de se déplacer par ses propres moyens, en informer les Maîtres d'armes, et chercher à se déplacer avec d'autres compétiteurs. **Privilégier le covoiturage.**

Pour s'inscrire : en parler aux Maîtres d'armes et noter son nom sur le tableau d'inscription aux compétitions.

Seul le club peut vous inscrire via l'extranet fédéral, les licenciés ne peuvent pas s'inscrire eux-mêmes.

Délais d'inscription : pour les compétitions régionales, s'inscrire **au plus tard** une semaine avant la compétition.

Pour les compétitions nationales qui demandent un déplacement important et un départ la veille de l'épreuve **s'inscrire au moins 1 mois avant**, pour des raisons d'organisation : réservations d'hôtel, de train, d'avion, etc.

Obligations : pour pouvoir s'inscrire à une compétition, **il faut être licencié, avoir une attestation santé ou un certificat médical de non contre-indication en règle, notamment en cas de participation à des compétitions de la catégorie d'âge supérieure (nécessité d'avoir un certificat médical de simple surclassement).**

Matériel : vérifier avant le départ que l'on ait l'équipement minimum nécessaire et qu'il est en bon état de marche (gant, masque, vêtements réglementaires + 2 armes, 2 fils de corps et 2 fils de masques).

Demander au club le prêt du matériel manquant qui prêtera en fonction de ses possibilités.

Sur place : prévoir de quoi régler les **droits d'engagements** à l'organisateur, **de quoi se restaurer**, car les compétitions durent de 4 à 5 heures pour les régionales à une journée pour les nationales.

Participation du club : le club, dans la mesure du possible, assure la présence d'un maître d'armes qui accompagne les compétiteurs. Il peut également participer partiellement aux frais engagés par les tireurs, pour les compétitions nationales, en priorité, et celles qui se déroulent hors des départements du Nord et du Pas-de-Calais.